

A Division.

Paris, le 21 mai 1809.

Bureau
des Finances et Compt.

Réponse à
lettre du 16. fév. 1809.

Enregistrement
à l'arrivée, N.° 388.
au départ, N.°

Le Ministre de l'Intérieur,
Comte de l'Empire,

A Monsieur le Châtelier, Directeur
de l'École française des Beaux arts, à Rome.

Avant d'arrêter définitivement votre comptabilité de 1808.
Messieurs, je vous invite à rectifier les erreurs suivantes

	1 ^{er} Trimestre.	S. B.
	S. B.	
1	Vos appointements à 91 07. par mois et suivant le compte	273. 21. 275. 08.
	Manq.	1. 80.
2	Gages des domestiques &c. selon le compte	171 50. 180. 67.
	Trop	9. 17.
3	La table des Serrournaires est établie à raison de 22. 2 55. B par jour pour Janvier Les Etats emargés n'en relatent que 21	363 —" 358. 05.
	Trop	4 95.
4	Cette différence se retrouve également pour les mois de	

de finis et de Mart.

5 Aux Dépenses Diverses, par A. mémoires des fournisseurs B
 De Nouvion s'élève à 34 76.
 et vous ne les avez portés qu'à 16 94
 moins 7 82.

6 2^e Trimestre
 Table pour 22. pensionnaires à 60. sur le Comte 1206.
 1^o. Cette somme ne doit être que de 1188. 2^o. La table ne doit
 Compter que pour 21. Clèves conformément au p^o état de traitement
 or ces 21. Clèves à 60. ne font que 1234. c'est 28. à rejeter
 du Compte. 3^e Trimestre.

7 Votre traitement ayant été porté par le décret du 30. Juillet 1808
 de 6000. à 10,000. à partir du 1^{er} Janvier précédent vous les avez
 alors portés en dépense à 151. p. 78. B. pour les 3. derniers
 Trimestres et vous avez fait un rappel de 182. 14. sur le 1^{er}
 Trimestre; ensuite que vous avez reçu en totalité

Savoir :

1 ^{er} Trimestre à raison de 91. 07.	271. - 01.
2 ^e et 3 ^e et 4 ^e Trimestres à 151. 78.	4366. 02.
Rappel au 1 ^{er} Trimestre sur le 1 ^{er}	782. 14.
<u>En tout</u>	<u>5363. 17.</u>

Vous vérifiez cette dépense vous avertissez de Monsieur, indiqués
 les différents cours de la piastre, contre l'argent de France,
 puisque vous n'avez pas opéré, comme aux autres Comptes
 en prenant un taux commun pour l'évaluation des sommes
 ordonnées sur le Trésor public.

8 Vous n'avez point fait émarger les traitements des médecins
 Chirurgiens, et architectes; quoique la somme soit très indigne

Elle n'en est pas moins susceptible d'être acquittée suivant les formes voulues.

Les d. 3. Etats sont ci joints

9/10 — Les pièces des dépenses du 3^e Chapitre N^o 16 17 18 et 19 manquent. Le N^o 32 a servi maçon que vous n'avez porté qu'à 89 piastres sans cependant 189. suivant les deux mémoires. y auroit il quel que réduction de facture dont ces pièces méritent pour mention ?

Le N^o 36. au Carrosses et au Compte pour les 139 piastres du 3^e Trimestre, comme il est au 2^e. ou il n'y a point de quittance à l'appui, celle ci dessus comprenant les deux trimestres, il est plus simple de reporter en dépense que les articles justifiés, quand il n'y a point d'obligation de faire autrement. cela n'arrivera plus au moyen d'un seul compte annuel que je vous demande par ma lettre d'envoi, de ce jour de votre dernier Compte de

1807. Le 4^{me} Trimestre est en règle.

L'approbation de votre Comptabilité de 1808 ne tenant plus qu'à une rectification à donner rappeler, il dépend maintenant de vous, Messieurs, de me mettre en état de la terminer promptement.

Pour vous rappeler sans doute que vous avez à faire recette sur 1808. au Compte de 1809, d'une somme de 2,000 ordonnée le 18. Janvier dernier, pour solde de dépenses de ce premier exercice. vous écrirez de Commes. Cette recette ainsi que son emploi, avec ce qui appartiendra

à 1809, ne feraient un Chapitre de plus tant, à la
recette qu'à la dépense de cette dernière année.

J'ai l'honneur d'être
Vos
Fidèle